



CONTRAT DE SAILLIE 2024

ETALON :

IGGY POP DE CIRCEE

VENDEUR

HARAS DE CIRCEE

Le Parc aux Haras
14430 VICTOT PONTFOL

Tél. 0666711020

caroline@harasdecircee.com

www.harasdecircee.com

N° SIRET : 451 993 893 00028

ACHETEUR

NOM :

ADRESSE :

Tél.

E-mail :

CONDITIONS DE VENTE & D'UTILISATION

En IAF au HARAS DE CIRCEE

RESERVATION : 0 €

SOLDE : 527,50 € TTC soit 500 € HT payable au Poulain Vivant

En IART + 65 € HT par envoi soit 78 € TTC (TVA 20%)

Joindre un chèque de caution de 234 €

En IAC

RESERVATION : 250 € HT soit 263,75 € TTC (*Frais techniques et d'expédition*)

SOLDE : 527,50 € TTC soit 500 € HT payable au Poulain Vivant

Fourniture de 10 paillettes ; Gestation supplémentaire sur le stock fournis et uniquement pour la saison 2024 : facturé 400 € HT

Stock de semence à fournir en fin de saison et retour des paillettes vides

La Saillie est réservée

JUMENT :

N° SIRE :

Centre d'insémination pour livraison :

Adresse :

Tél.

Contact :

E-mail :

Les frais de mise en place, de pension, de suivi gynécologique, d'analyses éventuelles sont à la charge de l'acheteur. La réservation de la saillie ne sera prise en compte qu'à réception du présent contrat signé accompagné du règlement. IGGY POP DE CIRCEE est agréé AES ; les poulains peuvent être AES, OC et inscriptibles en Selle Français en respectant les conditions requises par le règlement du Stud-Book SF, sous réserve de satisfaire aux obligations requises pour cette inscription. Pour les autres stud-books, vérifier les conditions auprès des stud-books souhaités.

Fait à
Signature de l'acheteur

le :

CONTRAT

CONTRAT